



Wallonie

Département des Programmes de recherche

Place de la Wallonie, 1 – Bâtiment 3
BE-5100 Namur



Service public
de Wallonie

Namur, le 18 juillet 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

**LE RAPPORT ANNUEL DU DÉPARTEMENT DES PROGRAMMES DE RECHERCHE EST
DISPONIBLE**

Comme chaque année à pareille époque, le Département des programmes de recherche de la DGO6 publie son rapport annuel. Et 2013 ne fait pas à la tradition.

« *En cinquante pages, nous voulons donner un aperçu assez complet du champs de nos activités* », explique Pierre Villers, Inspecteur général. En effet, ce document brosse un portrait assez exhaustif d'une année écoulée marquée par plusieurs nouveautés.

Outre les appels « classiques », tels (1) les programmes mobilisateurs (un des principaux outils du financement de la recherche wallonne), (2) les programmes FIRST (Formation et Impulsion à la Recherche Scientifique et Technologique), (3) les Partenariats publics – privés ou encore (4) les ERA-Nets (ces réseaux qui encouragent la collaboration et la coordination de la recherche régionale en Europe), le rapport met évidence quelques *success stories* que la Région wallonne a initiées. « *Qui sait que Mithra, dont l'administrateur – délégué a été élu Manager de l'année en 2011, a bénéficié des aides wallonnes à sa création ?* » Il en va de même pour d'autres *spin off* (entreprises essaimées) comme Bone Therapeutics qui « *qu'aujourd'hui, elle continue à solliciter l'expertise de la Région dans divers domaines* », précise Pierre Villers.

Par ailleurs, si ces deux sociétés réalisent aussi un bilan significatif à l'export, ce n'est pas un hasard : « *un produit nouveau est le résultat d'une recherche intense qui s'inscrit sur le long terme* ».

Mais la plus grande réussite, pour cette année 2013, sera sans conteste le programme **BEWARE Fellowships**.

En effet, l'internationalisation de la recherche inclut désormais, d'une part, la mobilité des chercheurs, et, d'autre part, la mixité des carrières (dans le secteur de l'industrie et dans le milieu académique). Partant de ce double constat, le Département des programmes de recherche a souhaité se doter d'un nouveau programme basé sur cette mobilité : BEWARE (pour **BE**lgian **W**allonia **RE**search).

BEWARE est doté de 35 millions d'euros et se décline en deux volets : Industry (visant les PME) et Academia (à destination des universités).

La première des deux initiatives vise à attirer en Wallonie des chercheurs de toutes nationalités, belge y comprise, en situation de mobilité transnationale. Elle permet l'octroi d'une cinquantaine de mandats dont le but est de permettre à une PME ou un centre de recherche agréé de bénéficier de l'expertise de ces chercheurs hautement qualifiés afin d'encourager le processus d'innovation au sein de l'hôte wallon.

« La DGO6 finance une partie du salaire du chercheur, alloue un montant forfaitaire pour l'installation du chercheur en Wallonie et octroie une somme de 18.000 euros par an pour l'équipement de l'unité d'accueil », précise Pierre Villers. En effet, PME ou centre de recherche doivent prendre en charge 30 ou 25% de la masse salariale de la personne engagée. « Compte tenu de la réduction du précompte professionnel liée à l'engagement d'un chercheur, l'opération reste très avantageuse pour eux. »

Axée sur le transfert technologique, la seconde initiative prévoit 80 mandats afin d'attirer ces scientifiques dans une université de la Fédération Wallonie - Bruxelles, en partenariat avec une entreprise wallonne. Un quart du temps du mandat doit être passé en entreprise. Ici, la totalité du salaire est assurée par la DGO6.

Les domaines de recherche privilégiés sont ceux du Plan Marshall 2. vert même si tous les domaines de recherche restent éligibles pour autant qu'ils apportent une plus-value économique à la Wallonie.

Le programme BEWARE est partiellement financé par la Commission européenne, en particulier les « Actions Marie Skłodowska - Curie ». *« Ces dernières s'orientent aujourd'hui de plus en plus vers les PME et des outils spécifiques sont développés à leur attention »,* observe Pierre Villers. Il faut cependant souligner qu'en Wallonie la participation des PME à ces Actions n'est pas encore très développée. *« Grâce à sa bonne connaissance des opérateurs de recherche, mon Département va pouvoir promouvoir efficacement la participation des PME à la mobilité des chercheurs. Le système est très simple pour elles. C'est d'ailleurs la première fois qu'il est mis en œuvre en Wallonie »,* conclut-il.

Plus :

Le rapport annuel est disponible en ligne à l'adresse suivante : www.recherche-technologie.wallonie.be

BEWARE Fellowships : www.bewarejobs.be

Contacts :

Pierre Demoitié
Tél. : 081 33 45 40
Mél : pierre.demoitie@spw.wallonie.be